

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1980)

Heft: 545

Artikel: Le verdict des ménagères

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022378>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

utiliser l'eau de pluie à partir du réservoir dans lequel on l'aurait accumulée.

Tout cela n'est pas sorcier. On aurait pu le réaliser (et le commercialiser) depuis longtemps. On a préféré laisser la bride sur le cou aux fabricants de détergents qui, eux, se sont arrangés pour convaincre les citoyens que les phosphates sont une nécessité.

Et aujourd'hui les pouvoirs publics prêtent la main au gag du SASIL!

Pas de raison que ça change donc.

Pas de raison de s'inquiéter: «grossimo modo», on va continuer à vous expliquer que les phosphates sont indispensables et que la seule solution praticable est de déphosphater à la station d'épuration.

Le verdict des ménagères

Une expérience, dans la meilleure tradition des démonstrations du genre, a été menée à bien récemment par Daniel Monnat et la Radio suisse romande, avec la collaboration de ma femme.

Première étape: achat de trois chemises en coton.

Deuxième étape: maculage consciencieux des trois chemises en question avec de l'huile, du vin rouge, de la sauce à salade, du sang et de la boue.

Troisième étape: lavage des chemises, séparément, en une phase de prélavage sans cuisson, chacune avec des produits différents; la chemise a, avec un produit de lessive usuel avec phos-

Et déjà aujourd'hui le coût du kilogramme de phosphate retiré à la station d'épuration est à peu près vingt fois supérieur au prix du kilogramme de phosphate introduit dans le produit de lessive.

Mais il faut bien que l'environnement rapporte.

Pierre Lehmann.

¹ Pour mémoire, ce texte fait suite aux articles suivants parus depuis des mois dans DP: 511, 30.8.1979, «Epuration des eaux: un marché de dupes»; 527, 21.12.1979, «Le gâchis coûteux de l'épuration des eaux»; 533, 14.2.1980, «La civilisation du tuyau: l'énergie nucléaire en quête de clients»; 540, 3.4.1980, «Se passer des phosphates»; 543, 1.5.1980, «Un moindre mal».

phates; la chemise b avec un produit de lessive sans phosphates ni EDTA; la chemise c avec de la soude et du savon en poudre (soude introduite dès le départ et savon après dix minutes).

Quatrième étape: le test. D. Monnat a demandé à quatre dames de donner une note entre 0 et 5 à chacune des trois chemises pour la qualité du lavage obtenue (5, la meilleure note).

Des résultats qui se passent presque de commentaires: la chemise a, trois points; la chemise b, six points; et la chemise c, seize points.

On ne va pas tirer de conclusions définitives de cette petite expérience. Elle reste cependant significative. Vu le degré extrême de saleté des chemises, le résultat ne pouvait être parfait avec un seul prélavage sans cuisson. Néanmoins, quelques écarts! En fait, la note était d'autant meilleure qu'on avait utilisé un produit plus écologique (le savon était en effet le plus facilement biodégradable des lessives en lice).

REÇU ET LU

Offensive sur les régions

Plusieurs quotidiens suisses à grand tirage, du point de vue helvétique, publient plusieurs éditions, ce que le lecteur ignore souvent. Ce n'est pas le cas du «Berner Zeitung» dont les trois éditions régionales sont ouvertement signalées: Edition de la Ville et de la Région de Berne ainsi que du Seeland, Edition Emmental/Haute Argovie et Edition Mittelland/Oberland. La rédaction principale est à Berne, mais il y a trois autres rédactions à Münsingen (sport, affaires cantonales, Mittelland/Oberland), à Langnau (Emmental) et à Langenthal (Haute Argovie).

En fait, si nous prenons pour exemple le numéro du mardi 6 mai, comprenant quarante pages, seul un cahier, de douze pages, consacré aux affaires cantonales et régionales bernoises, comprend des pages pas toutes semblables dans toutes les éditions — ce qui permet de satisfaire les lecteurs des régions si diverses dans ce canton et de tenir compte de la concurrence de quotidiens locaux dans ces régions.

A signaler que le «Berner Zeitung» (tirage 117 405 exemplaires) présentait dernièrement un journal télévisé selon le système Videotex dans une exposition régionale, ce qui démontre sa volonté de participer à la course aux nouveaux médias.

— Dans le dernier magazine du «Tages Anzeiger» (n° 19) une remarquable somme sur l'agriculture «biologique» et les recherches dans ce domaine. Pour une fois accessible aux «rats des villes».

LA FIDÉLITÉ AU TA

Par voie d'annonce, le «Tages Anzeiger» de Zurich communique dans une revue publicitaire, non sans une certaine fierté, que seuls 200 abonnés sur 239 505 ont pris prétexte de la hausse du prix d'abonnement — de 113 à 132 francs — pour renoncer à leur quotidien favori.